Demain, les Seynois diront massivement "NON"

à la dictature, à la misère, à la guerre

Demain les Seynois diront massivement NON à la dictature, à la misère, et à la guerre.

Ils diront NON parce qu'ils veulent qu'on mette fin rapidement à la guerre l'Algérie.

Ils diront NON, pour que soient respectées les traditions démocratiques et pour empêcher l'instauration de la dictature.

Ils diront NON pour condamner les menées fascistes des voyous seynois qui rêvent d'un régime de terreur.

Ils diront NON pour permettre que se réalise l'union sans exclusive de toutes les tendances démocratiques, pour une politique de paix, de bien-être et de progrès social.

Ils diront NON pour ne pas mélanger leur bulletin de vote avec celui des factieux qui veulent étrangler la République.

Ils diront NON à l'appel des nombreuses organisations ou groupements démocratiques:

Le comité de défense républicaine;

La municipalité et les élus d'union ouvrière et démocratique

L'Union des syndicats C.G.T.:

La Ligue des droits de l'homme;

La section du Parti communiste français;

L'Association républicaine des anciens combattants;

L'Association des anciens combattants de la résistance française;

L'Association des internés, déportés et patriotes:

L'Association des cheminots anciens combattants;

L'Union des Femmes françaises;

L'Union des jeunes filles de France;

L'Union des jeunesses communistes.

—oOo—

Les enseignants aussi voteront et feront voter NON.

Les socialistes attachés et fidèles aux principes de Jean-Jaurès et Léon Blum.

Un grand nombre de catholiques, d'après l'aveu même du « Méridional »

O O O

Ansi, une écrasante majorité de NON sortira des urnes dimanche soir, apportant un cinglant démenti aux affirmations optimistes et mensongères du « Méridional ».

NON à la guerre;

NON à la dictature;

NON à de Gaulle!

RÉFÉRENDUM

Le maire porte à la connaissance des électeurs que la commune est divisée en neuf bureaux de vote.

Le 1er aura son siège à la Bourse du Travail. Le 2me au Collège Curie. Le 3me à l'Ecole F.-Durand Garçons. Le 4me au Collège Martini. Le 5me à l'Ecole des Sablettes. Le 6me à l'Ecole des Plaines. Le 7me à l'Ecole Berthe. Le 8me à la Bibliothèque Municipale et le 9me à l'annexe de la Mairie, rue Messine.

Pour le lieu de vote se conformer aux indications portées sur la carte électorale.

En ce qui concerne les électeurs inscrits qui n'auraient pas reçu leur carte, ils sont informés qu'ils pourront la retirer dans le bureau où ils sont inscrits, où ils étaient inscrits (ceci s'adresse particulièrement à ceux qui ayant changé d'adresse ne l'ont pas signalé en temps utile). Dans les deux cas, ils devront prouver leur identité

Il se peut que certains électeurs ne soient pas en possession de cette carte. Dans ce cas il est rappelé que la présentation de ce document n'est pas absolument obligatoire et qu'un électeur qui n'est pas en possession de sa carte sera admis à voter s'il est inscrit et lorsqu'il n'y a aucun doute sur son identité.

Le scrutin s'ouvrira à 8 heures et durera jusqu'à 21 heures sans interruption.

Au moment de voter, ils devront présenter outre leur carte, s'ils l'a possède, une pièce d'identité.